AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0061
FR0000130007-FS0017

7 janvier 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ALCATEL LUCENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 janvier 2016, la société Odey Asset Management, LLP[1] (12 Upper Grosvenor Street, Londres, W1K 2ND, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 janvier 2016, le seuil de 5% du capital de la société ALCATEL LUCENT et détenir 161 791 actions ALCATEL LUCENT représentant autant de droits de vote, soit 0,01% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession de « *contracts for differences* » (« CFD ») et d'actions ALCATEL LUCENT.

[1] Contrôlée par Odey Holdings AG.
[2] Sur la base d'un capital composé de 3 036 304 382 actions représentant 3 048 418 501 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.